

SUPERFORMA

Association SUPERFORMA

c/o Le Silo - 27, rue François Monier - 72100 Le Mans
Mans

hello@superforma.fr - www.superforma.fr



Association LE SILO

27, rue François Monier - 72100 Le

+33 7 88 19 72 63 - assolesilo@wanadoo.fr



ASSOCIATION LE SILO

Créé et construit à partir de juillet 2005 par des bénévoles, Le Silo est géré par un Conseil d'Administration comprenant des salariés et des bénévoles.

Le principe de fonctionnement sur lequel a été bâti le Silo est une gestion du lieu et de l'association par un minimum de trois salariés, laissant une large place à une co-gestion par des membres actifs, restreints en nombre et membres de droit du CA. Les membres actifs se réunissent en Conseil d'Administration une fois tout les deux mois, afin de gérer le lieu en collaboration avec les salariés. Une fois par an, toute l'équipe regroupant salariés et membres actifs se réunit en Assemblée Générale afin d'établir et commenter le bilan financier et moral de l'année, d'étudier les projets pour les années futures et pour élire le nouveau bureau de l'association.

Tous les travaux d'agrandissement sont réalisés par des bénévoles, encadrés ou surveillés par des professionnels. Les travaux d'aménagement et d'entretien sont, quant à eux, réalisés par les salariés et des bénévoles de l'association.

Le lieu est ouvert *du lundi au vendredi de 10h à 01h du matin (jours fériés inclus)*, et *les samedi et dimanche de 10h à 20h*. Le Silo n'est fermé que 2 semaines chaque année (1ère quinzaine d'août), ainsi que le jour de Noël et de l'An. L'accueil des usagers et la gestion du lieu durant cette large plage d'ouverture sont assurés par :

- Deux employés occupant un poste de journée, du lundi au samedi de 9h15 à 20h.
- Un 3ème salarié occupant un poste du mercredi soir au vendredi soir de 20h à 01h et le dimanche toute la journée de 9h15 à 20h.
- Les bénévoles s'occupent du lieu le lundi soir et le mardi soir de 20h à 01h. Un planning est mis en place pour gérer leurs permanences, (une soirée toutes les 6 semaines).
- Quand un salarié occupant le poste de journée est en vacances, c'est alors le salarié du soir qui bascule sur son emploi du temps. Les créneaux de soirée sont alors gérés bénévolement par les membres du CA.

Le Silo a la volonté de rester indépendant vis à vis des collectivités locales et ne demande pas de subvention pour assurer son fonctionnement : le budget annuel est de 120 000 euros, autofinancé à 100% .

L'association sollicite les Collectivités Publiques et les agences de L'Etat uniquement pour des investissements durables (travaux d'extension ou de rénovation, matériel de musique), à hauteur de 40%. 20% des fonds sont apportés par des mécènes, et 40% sont autofinancés.